

# BASE DE LOISIRS DE SALAVAS : Lancement des travaux



## DOSSIER DE PRESSE

### TRAVAUX :

## Base de Salavas, un nouveau projet pour l'attractivité du département

**Le 3 novembre 2022**

### LE CONTEXTE :

La base de Salavas construite dans les années 70 était autrefois entièrement dévolue à l'accueil de colonies et de groupes scolaires. Depuis août 2021, elle est fermée en raison de sa vétusté et des conditions de délabrement impactant le respect des normes ERP rendant impossible l'accueil du public. Un projet de rénovation piloté par l'ancienne majorité était en cours. Celui-ci particulièrement coûteux, non-cofinancé et mono-ciblé sur le public périscolaire (colonies) a été stoppé par le Président Olivier Amrane, Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture et de la vie associative et la nouvelle équipe départementale.

En effet, la nouvelle majorité a souhaité revoir la copie du projet afin d'en limiter l'impact financier pesant sur l'endettement de la collectivité et de le repenser en tant que réel levier pour l'économie du tourisme.

### UN PROJET LEVIER D'ATTRACTIVITÉ :

Dans le nouveau projet, les cibles de clientèles visées ont été revues et le projet a été adapté pour porter de nouvelles ambitions, notamment celle de compléter et dynamiser l'économie du tourisme.

En effet, le Sud Ardèche, très bien pourvu en hôtellerie de plein air, manque d'hébergements classiques ouverts durant l'intégralité de l'année et permettant de répondre aux besoins de la clientèle «groupes». Les discussions menées avec les professionnels du tourisme, dont Kleber Roussillon, gérant délégué de la grotte Chauvet 2, avaient clairement identifié cette nécessité.

Le projet initial, exclusivement réservé à la clientèle des groupes scolaires a donc été étoffé afin d'offrir davantage de polyvalence et permettre de répondre à la demande des touristes. Pour ce faire, les plans ont été modifiés intégrant l'implantation de chambres individuelles avec sanitaires privatifs (salles de bains et WC), ce qui constitue un des avancements majeurs du nouveau projet, désormais placé (aussi) sous l'angle touristique.

## → Investir pour le tourisme

11,6 millions de nuitées ont été mesurées de janvier à août 2022. Il s'agit d'une progression de 9% par rapport à 2019, soit un million de nuitées supplémentaires. Le tourisme reste un moteur essentiel de l'attractivité du département de l'Ardèche avec 760M€ de retombées économiques par an, 7 500 emplois estimés et 12% du PIB.

Pour être à la hauteur de l'enjeu, le Département a fait le choix de mobiliser des partenaires (Région et Etat) pour investir dans le nouveau projet de restructuration de la base de Salavas qui va permettre de diversifier l'offre touristique en déployant des hébergements de qualité et en ciblant à la fois l'accueil individuel et l'accueil de groupe. La configuration du projet porté par le Département a été déterminée en lien avec Jean-Yves Meyer, Président de l'ADT et ses équipes.

L'objectif de la majorité départementale est clairement d'offrir un tourisme accessible à tous et de très bon niveau afin de conforter les atouts présents sur le secteur géographique : grotte Chauvet 2, VTT, etc.

Cette nouvelle offre d'hébergement ouverte toute l'année pourra ainsi continuer à accueillir des classes vertes mais également séduire des clientèles en recherche de confort et désireuses de visiter l'Ardèche toute l'année.

Enfin, l'équipement de la base de Salavas pourra aussi héberger des saisonniers dans un secteur où la demande d'hébergement est en tension durant les pics de fréquentation estivaux.

## → Les clientèles cibles :

Les travaux vont améliorer la capacité d'accueil du site de Salavas, passant de 76 à 132 lits.

- o les familles et/ou groupes adultes dans des chambres avec sanitaires individuels (*autrefois, l'accueil de familles était déjà pratiqué mais seulement durant les week-ends et vacances scolaires et dans un contexte peu attractif et rudimentaire (chambres collectives)*),
- o Les établissements scolaires du territoire : écoles primaires, collèges et lycées captés par les thématiques de l'environnement, de la culture, de la préhistoire et des sports,
- o Les établissements scolaires nationaux attirés par l'offre proposée par la Grotte Chauvet 2,

des grottes et avens locaux et Muséal, musée-site départemental d'Alba-la-Romaine,

- o Les clubs et les comités sportifs départementaux mobilisables sur les activités de nature, pour l'organisation de stages et d'entraînement spécifiques (VTT, course d'orientation, canoë kayak, trail, triathlon...),
- o Les centres de loisirs « locaux et régionaux » pour l'organisation de mini séjours,
- o Les colonies de vacances à l'échelle nationale,
- o Les travailleurs saisonniers qui ont du mal à se loger.

## → L'ambition sportive :

Développer les clientèles sportives, d'athlètes de haut niveau en lien avec le CREPS.

Pour ce faire, des aménagements spécifiques seront réalisés :

- o Renforcement du lien avec le projet de site d'entraînement VTT à proximité,
- o Aménagement d'un quai de mise à l'eau pour les personnes en situation de handicap (Canoë Kayak),
- o Surfaçage des terrains multisports très utilisés dans le cadre des stages sportifs (basket, handball...), des formations CREPS...
- o Réaménagement intérieur des hangars à bateaux.





## Une délégation de service public pour gérer l'équipement

Le Département n'a pas vocation à gérer un équipement aussi conséquent que celui de Salavas. Pour la majorité du Président Olivier Amrane, un équipement touristique de cette ampleur nécessite une approche professionnelle et stratégique pour permettre une exploitation rentable. « Ce n'est pas aux Ardéchois et aux Ardéchoises de payer pour le fonctionnement de la base de loisirs de Salavas. J'ai souhaité que le Département confie cette gestion à un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public qu'un marché public sera amené à déterminer. Elle sera bien sûr totalement encadrée, avec des critères garantissant professionnalisme et travail avec le territoire », précise le Président.

### CE QU'ILS EN DISENT



« Nous avons souhaité revoir le projet de restructuration de la base de Salavas. Le projet initial imaginé par l'ancienne majorité présentait plusieurs écueils : pas de cofinancement, pas de modèle de gestion viable, pas d'ambition touristique. Depuis notre prise de fonction, nous nous fixons pour objectif d'aller chercher

des cofinancements pour financer les projets d'investissement du Département. C'est ce que nous avons fait en mobilisant les fonds de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, le projet que nous lançons aujourd'hui coûtera moins aux Ardéchois et rapportera davantage au territoire. En effet, la base de Salavas, telle que nous l'avons remodelée, s'inscrit comme un projet pluridisciplinaire qui offrira à la fois des perspectives pour le tourisme, l'éducation, la jeunesse et la pratique sportive. Je suis très fier du travail que nous avons réussi à orchestrer pour que chaque euro dépensé soit un euro bien investi pour l'Ardèche. C'est notre rôle de penser des projets au service du développement des territoires et nous le prenons très à cœur. » explique **Olivier Amrane**, Président du Département



« Notre territoire a besoin d'équipements attractifs qui vont permettre de dynamiser notre tourisme. Avec Jean-Yves Meyer, le Président de l'ADT, nous sommes heureux de ce projet qui va stimuler l'offre touristique de groupes dans un secteur en demande de diversification de l'hébergement jusqu'à présent très centré sur les campings. Nous envisageons un développement touristique toute l'année et pas seulement en saison. » souligne **Matthieu Salel**, Vice-président en charge de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement.

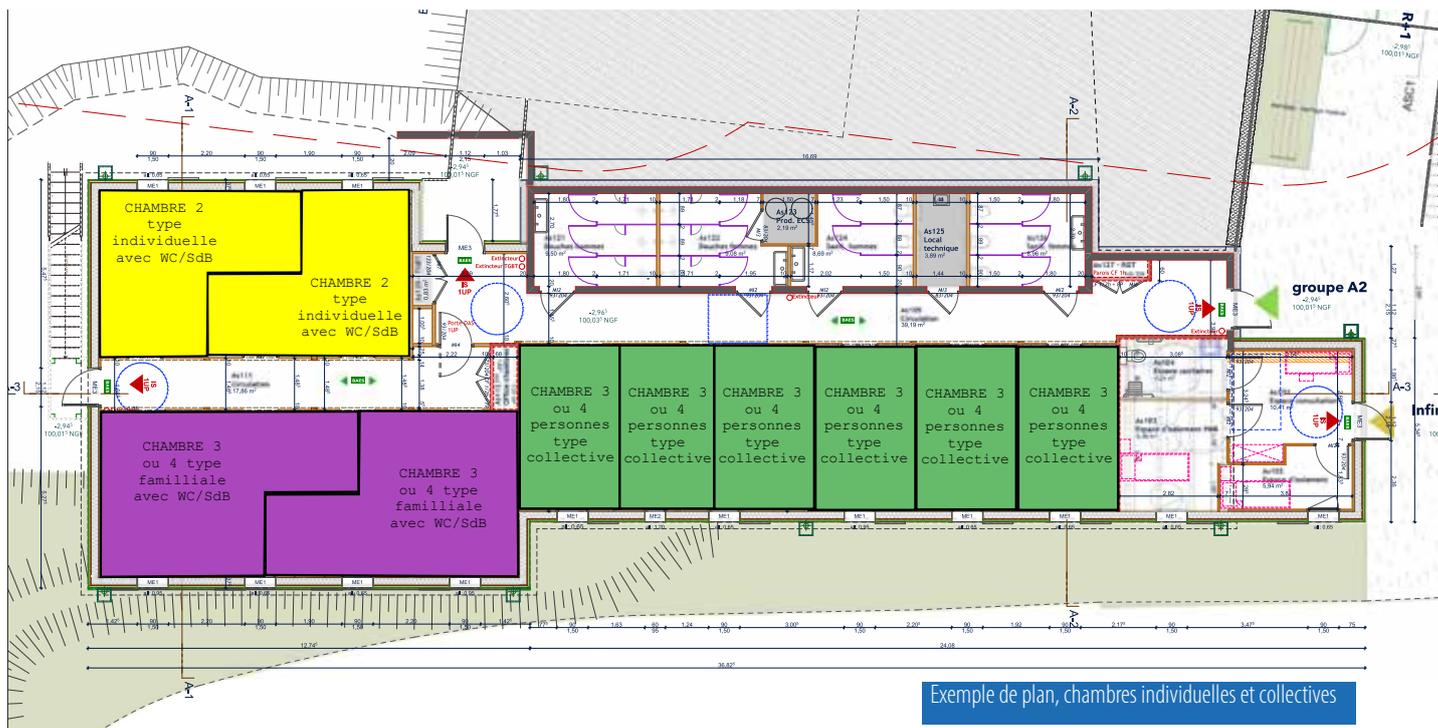


« La base de loisirs de Salavas est un équipement départemental. Nous devons le concevoir de manière durable, énergétiquement vertueux et peu consommateur de deniers publics. C'est la raison pour laquelle nous confierons la gérance dans le cadre d'une délégation de service public et que nous sommes très attentifs à son coût. » insiste **Claudie Coste**, Vice-présidente en charge des ressources humaines et du patrimoine.



« A la Région, nous avons fait un choix clair. Celui de soutenir nos territoires pour leur permettre de se doter d'équipements de qualité à la hauteur de leur engagement et de leur dynamisme en respectant les territoires ruraux. Le tourisme ardéchois est un levier de l'économie, c'est pourquoi la Région accompagne le projet de la base de Salavas dans le cadre du Contrat de plan Etat Région. Au total, nous mobilisons 179 millions d'€ pour l'Ardèche. C'est un soutien d'ampleur dont nous sommes très fiers » précise **Philippe Meunier**, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à l'Aménagement du territoire.

# DOSSIER DE PRESSE



## ➔ Un projet exemplaire en termes de qualité énergétique

- Démarche de labellisation E+ C- et Haute Qualité Environnementale (HQE)
- Besoins de consommation énergétique globale  $< 40 \text{ kWhEP/m}^2 / \text{an}$
- Besoins de chauffage  $< 12 \text{ kWh/m}^2 / \text{an}$
- Production d'eau chaude sanitaire entièrement solaire
- Préservation de la ressource en eau
- Qualité de l'air répondant aux attentes actuelles
- Utilisation massive du bois dans la construction du nouveau site
- Durée de vie pérenne de l'équipement (pas d'intervention lourde avant au moins 25 ans)



## DESCRIPTION DES HÉBERGEMENTS :

**Chambres avec sanitaires privés :**  
= 40 lits d'hébergement

- chambre 2 personnes avec WC/Sdb privés x 12 (dont 4 chambres PMR) = 24 personnes
- chambre familiale 3 à 4 personnes avec WC/Sdb privés x 4 = 12 à 16 personnes

**Chambres avec sanitaires collectifs :**  
= 92 lits d'hébergement

- chambre 3 à 4 personnes avec WC/sdb collectifs x 19 = 57 à 76 personnes
- chambre 2 personnes avec WC/Sdb collectifs x 2 = 4 personnes
- chambre 3 personnes avec WC/Sdb collectifs x 4 = 12 personnes

**Soit un total 132 lits**



# DOSSIER DE PRESSE

Exemple de plan, chambres individuelles et collectives, services proposés



## Descriptif du projet :

- 12 hectares
- 2340 m<sup>2</sup> de surface utile bâtie
- 132 lits dont 40 en lits individuels
- 1 restaurant
- Salle d'activités
- Salles pédagogiques
- Espace d'accueil
- Bagagerie
- Vestiaires
- Infirmierie
- Bureaux
- Blanchisserie
- Atelier réparation de VTT
- Sanitaires intérieurs et extérieurs
- Terrasses
- Théâtre de verdure



## UN PLAN DE SITUATION ATTRACTIF :

- à 5 km de la Grotte Chauvet 2
- à proximité du terrain de cross triathlon de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche réalisé avec la collaboration du Département
- en proximité directe avec le CREPS
- à l'entrée de la Réserve des Gorges de l'Ardèche



# DOSSIER DE PRESSE



## CALENDRIER DES TRAVAUX :

Durée des travaux : **14 mois**

**24 octobre** : démarrage des travaux

**Jusqu'à janvier 2023** : démolition/désamiantage

**De décembre 2022 à juillet 2023** : gros œuvre

**De décembre 2022 à décembre 2023** : second œuvre :

**Décembre 2023** : réception du chantier

**Mars 2024** : ouverture de la base de loisirs



## COÛTS :

Le marché global d'ICARE DÉVELOPPEMENT\* et de ces cotraitants est de :

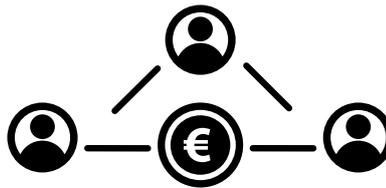
- **8 577 091,76 € TTC**  
(conception, réalisation et maintenance)

Dont :

- **6 018 000 € HT** de travaux
- **927 000 € HT** de maîtrise d'œuvre
- **203 000 € HT** de maintenance et mise au point

A cela s'ajoutent les coûts annexes au marché global : contrôle technique, coordination sécurité, études géotechniques, archéologiques, environnementales, diagnostics réglementaires, et déménagements.

**Le montant de l'opération s'élève toutes taxes comprises à 8 806 000 €.**



## FINANCEMENT :

**DÉPARTEMENT : 4,2 M€**

**RÉGION : 3 M€**

**ETAT : 1,6 M€**

**SOIT UN COFINANCEMENT DE 4,6 M€ DANS LE CADRE DU CPER.**

**Ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**\*Le groupement ICARE est composé des entreprises suivantes :**

*Alteci (chauffagiste - Valence/26)  
Betebat (BET structure - Aubenas/07)  
Chaussabel (plombier - Ucel/07)  
DSI (études technique - Grane/26)  
Echologos (BET acoustique - La Tronche/38)  
Enertech (BET fluides - Drôme/26)  
Fabre (architecte - Aubenas/07)  
MD Restho (BET restauration - Aubenas/07)  
Mira Charmasson (Gros Œuvre - Vallon Pont d'Arc/07)  
Moulin (charpentier - Aubenas/07)  
Rivasi (GO - Montélimar/26)  
Satp 07 (TP VRD Aubenas/07)*